

# Exclusion des élèves frontaliers: des familles recourent en justice

**École** Un collectif composé de 48 familles dépose deux recours contre la mesure qui doit prendre effet dès la rentrée 2026.

**Rachad Armanios**

L'exclusion des élèves frontaliers du système scolaire genevois est attaquée en justice. Le collectif «École pour tous», qui regroupe 48 familles concernées par la décision du Conseil d'État dévoilée le 11 juin, annonce qu'il déposera deux recours auprès de la Chambre constitutionnelle. Selon ces parents, d'autres recours, en dehors des leurs, sont à attendre.

Le Conseil d'État a annoncé que, dès la rentrée 2026, l'école genevoise n'accueillerait plus de nouveaux élèves résidant hors du canton. En 2018, cette mesure avait déjà été prise pour l'école primaire et le Cycle d'orientation (CO), sans viser les élèves déjà dans le cursus et les membres de leur fratrie.

Le Conseil d'État met donc fin à cette «mesure transitoire», tout en étendant l'exclusion des non-résidents au secondaire II – à l'exception de l'apprentissage dual.

«Mes enfants, depuis huit ans au club de foot de Laconnex, ne pourront plus y jouer s'ils vont à l'école à Saint-Genis-Pouilly.»

**Arwen Conod**  
Membre du collectif  
«École pour tous»

Les élèves déjà dans le cursus pourront toutefois terminer le cycle dans lequel ils se trouvent (IP-4P; 5P-8P, CO, diplôme du secondaire II). Ainsi, environ 1000 élèves ne pourront terminer leur parcours à Genève sur les 2500 non-résidents scolarisés l'an passé dans le canton.

«Cette décision nous a révoltés, elle nous met dans une situation très difficile et va déraciner nos enfants», déplore Anthony Lehmann, au nom du collectif. Toutefois, signe d'une confiance relative dans les chances de succès en justice, «nos avocats nous ont conseillé d'agir aussi sur le plan politique».

Le collectif a donc envoyé un argumentaire à tous les députés pour les convaincre de soutenir une motion socialiste qui pourrait être débattue la semaine prochaine en séance plénière. Elle demande de permettre aux enfants déjà engagés dans le système scolaire genevois d'y terminer leur scolarité, y compris secondaire.

C'est ce que demande, à minima, le collectif de parents, qui combat toutefois le principe même d'exclure les non-résidents. Il dénonce une violation du principe de l'enseignement de base gratuit ou encore la disproportion de la mesure. Selon ces parents, les bénéfices seront «dérisoires» pour des répercussions «énormes» sur l'organisation des



Une conférence de presse a été organisée par les recourants au Café du Grütli. De gauche à droite: Anthony Lehmann, Arwen Conod et Rudi Berli. Magali Girardin

familles et la scolarité d'environ 1000 élèves.

#### Revirement

En effet, selon le collectif, les 28 millions d'économies attendues seront bien moindres si ces ménages reviennent vivre à Genève. En outre, quelques élèves en moins dans une école ne permettront pas de fermer des classes. Et encore moins de résoudre la pérennité de bâtiments scolaires.

Le principal argument vise toutefois le «revirement» par rapport à la décision de 2018. «Des familles ont déménagé en ayant en tête qu'elles pourraient scolariser leurs enfants à Genève, quelle confiance avoir dans des autorités qui changent les règles en cours de route?» demande Anthony Lehmann.

Mère de trois enfants, Arwen Conod affirme que la plupart des familles «seraient restées dans de petits appartements à Genève» si elles avaient su que les règles changeraient. Elle-même écarte l'idée que ses enfants rebondissent dans le système scolaire français, qu'elle juge très problématique.

#### Crise du logement

Elle pointe les conséquences d'un déracinement. Outre le risque de décrochage scolaire, les enfants seront coupés de leurs amis, camarades, enseignants. «Mes en-

fants, depuis huit ans au club de foot de Laconnex, ne pourront plus y jouer s'ils vont à l'école à Saint-Genis-Pouilly.»

Un troisième parent, le maraîcher Rudi Berli, donne l'exemple de sa fille qui veut devenir vétérinaire, ce qui implique d'étudier l'allemand...

#### Construire et rénover les écoles, le grand défi de la Ville

Ils sont 13'075 enfants à avoir repris le chemin de l'école, lundi matin, en Ville de Genève. Soit 150 de plus qu'à la rentrée 2024.

Face à cette hausse constante des effectifs, qui pèse tant sur les écoles que sur le paracolaire, les défis en matière d'infrastructures sont nombreux pour la Commune. «Mais nous ne chômons pas», relevaient, lundi matin, les conseillères administratives Marjorie de Chastenay, chargée du Département de l'aménagement, des constructions et de la mobilité (DPCM) et Christina Kitsos, à la tête du Département de la cohésion sociale et de la solidarité (DCS).

#### Retard au PAV

Ainsi, la rénovation et l'extension de l'école du Liotard devraient s'achever à la rentrée 2027 avec cinq nouvelles salles de classe et de nouveaux locaux pour l'accueil paracolaire. À la même

Ces familles chercheraient presque toutes à revenir à Genève, mais elles peinent à y trouver un logement. «Certains imaginent même de divorcer pour qu'un conjoint reprenne une adresse à Genève», commente Anthony Lehmann. Mais on nous a fait comprendre que de pseu-

do-adresses ne fonctionneraient pas.»

«Nous contribuons massivement à la prospérité de Genève», complète Rudi Berli. Pour lui, Genève se tire une balle dans le pied en excluant une partie de sa future main-d'œuvre. Ces familles dénoncent encore une «injus-

tice fiscale», puisqu'elles sont désormais privées d'une prestation payée par leurs impôts (pris à la source).

Elles déplorent enfin une mesure qui «attise la haine des frontaliers». «Nous ne lirons pas les commentaires sous vos articles», anticipe Anthony Lehmann.



**«Nous testons plusieurs solutions dans divers établissements pour évaluer lesquelles sont les meilleures en cas de fortes chaleurs.»**

#### Christina Kitsos

Conseillère administrative chargée de la Cohésion sociale

coopératives et inclusives.

«Nous testons également plusieurs solutions dans divers établissements pour évaluer lesquelles sont les meilleures en cas de fortes chaleurs», explique Christina Kitsos. En plus de sondes mesurant les températures dans les écoles, des films solaires ainsi que des zones d'ombre mobiles ont été installées dans certains bâtiments. Les écoles de Cité-Jonction et de Carl-Vogt expérimentent, quant à elles, l'utilisation de brumisateurs.

#### Mesures pour les tout-petits

Et les petits de 0 à 4 ans étant les plus vulnérables aux épisodes de canicule, l'accent a aussi été mis sur les crèches. La Ville annonce par ailleurs avoir ouvert 49 places de crèche cette année avec, notamment, la reprise de la structure privée Scoubidou, au Petit-Saconnex, permettant de préserver 30 places et seize emplois. (LFR)